



Vente d'une maison après une séparation

Par **jean pierre canivenq**, le **15/05/2018** à **15:20**

bonjour a toutes et à tous

voici ma question. mon amie qui est séparée de son ex conjoint avec qui elle était pacsée avait avec cette personne achetait une maison dans laquelle ils vivaient.

a leur séparation elle a pris une maison en location et son ex conjoint a continué a habité dans leur maison.

Maintenant la maison est sur le point d'être vendue.

va t'elle etre soumise a une taxe sur la plus value suite a cette vente? et son ex conjoint non?

merci de votre éclairage.

Par **youris**, le **15/05/2018** à **17:20**

bonjour,

ce n'est plus la résidence principale de votre amie, donc effectivement, elle pourra être assujettie à la taxe sur les plus-values si plus-values, il y a.

mais elle pouvait percevoir un indemnité d'occupation qui occupe,seul un bien indivis.

salutations

Par **Visiteur**, le **15/05/2018** à **17:21**

Bjr

Il y a exonération de la plus-value sur la vente de la résidence principale, donc pour la ou les personnes qui l'habitent.